

Zeitschrift:	Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari
Herausgeber:	Société suisse des traditions populaires
Band:	77 (1987)
Rubrik:	Theo Gantner a quitté la présidence

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Theo Gantner a quitté la présidence

A la fin de 1986, M.Theo Gantner a quitté la présidence de notre société où l'assemblée générale siégeant à Zoug l'avait élu en 1981.

Tout au long de ces cinq années, M. Theo Gantner a veillé à ce que l'activité de notre société se maintienne à un haut niveau en dépit de finances préoccupantes. Il a surtout porté ses efforts dans le domaine des publications. C'est ainsi que 16 livres ont été édités, au nombre desquels il faut citer les quatre volumes de la collection consacrée à la maison paysanne des cantons du Tessin, de Zurich, de Glaris et d'Uri, auxquels s'ajoute la réédition de l'ouvrage concernant les Grisons. En outre, cinq autres livres (dont quatre en allemand et un en italien) sont sortis de presse, parmi lesquels «*Volksbrauch im Kirchenjahr heute*» de Walter Heim (Bâle 1983) qui est une actualisation de la publication «*Volksbrauch und Volksfrömmigkeit im katholischen Kirchenjahr*» de Notker Curti (Bâle 1947). Au surplus, en collaboration avec les Archives internationales de musique populaire (AIMP), à Genève, un coffret de deux disques (33 tours, 30 cm, accompagnés d'une plaquette illustrée) a paru en 1986 dans la collection «*Musique populaire suisse*». C'est une réédition de disques 78 tours lancés au début des années 1950 par l'ethnomusicologue Constantin Braïloü, fondateur des AIMP aux environs de 1944, à Genève¹. Ces deux disques, ainsi que les six de la Collection universelle de musique populaire enregistrée, ont été honorés le 17 mars 1987, du «*Grand prix international du disque 1987, catégorie Patrimoine*» décerné par l'Académie Charles Cros, à Paris.

D'autre part, ce sont environ deux douzaines de réunions de comité que M.Theo Gantner dirigea avec détermination et fermeté – parfois même avec quelque impétuosité! – réunions qui servirent à régler d'innombrables «affaires courantes», selon l'expression usuelle. Sa connaissance réelle des dossiers et son constant désir de précision apparaissaient notamment lors de la discussion des projets de budget et de l'examen des comptes annuels, documents qui comptent un peu plus d'une centaine de rubriques. En de tels moments, il s'agit de savoir ce que l'on veut et de justifier ce qui a été fait, de répondre clairement aux questions de détails ou de portée générale. M. Theo Gantner excellait en cette occurrence.

L'on ne se rend pas compte du travail considérable qu'exige la conduite de notre association. A son président incombe notamment la tâche d'assurer la coordination avec les diverses commissions qui en constituent les structures fondamentales et spécifiques. Au nombre de celles-ci, l'on doit men-

¹ *Folklore suisse* 34 (1944), p. 71.

tionner la commission scientifique, la commission pour la recherche sur l'habitat rural, sans omettre les diverses divisions de recherche à long terme. Et encore convient-il d'ajouter tout ce qui a trait aux relations extérieures indispensables, que ce soit en particulier avec les autorités cantonales ou fédérales ou avec l'Académie suisse des sciences humaines. Que de temps et de ténacité réclame une telle activité pour être conduite à bien! Nous nous rangeons aux côtés du professeur Rudolf J. Ramseyer quand il écrit que M. Theo Gantner, exigeant avant tout beaucoup de lui-même, a présidé de façon marquante aux destinées de la Société suisse des traditions populaires². Nous lui en sommes profondément reconnaissants et comprenons fort bien qu'après cinq ans il veuille à nouveau se vouer pleinement aux multiples tâches qu'implique la direction du Musée suisse des arts et traditions populaires.

Jacques Tagini, vice-président

² RUDOLF J. RAMSEYER, *Ein arbeitsreiches Präsidium ist zu Ende, Die SGV dankt Theo Gantner*, Schweizer Volkskunde 77 (1987), p. 15.